



SEANCE DU 19 mars 2013.
Restitution de l'intervention de :
Marion Fontaine

Par l'équipe d'auditeurs : Barbara, Joëlle, Roland, André et Gilles

TITRE : Une religion civile pour la République

En posant ce titre des croyances dans la République, j'ai bien conscience du caractère paradoxal et peut être un peu provocateur de ce titre. S'il y a bien quelque chose qui semble de l'ordre de l'acquis, c'est que la République, et notamment la République Française, refuse la croyance et la place en dehors de la sphère dont elle a la charge, notamment la croyance au sens religieux du terme.

Cet éloignement apparent de la politique et de la croyance qui a été le fruit d'un double processus, d'abord général avec la modernité démocratique. Nombre de penseurs ont bien souligné que cette modernité démocratique était marquée par la séparation du religieux et du politique. En effet, à partir notamment du XVIII^{ème} / XIX^{ème} siècle, on considère que l'organisation de la cité n'a plus rien à voir avec le religieux ou le métaphysique. C'est le sens par exemple de l'article 3 de la déclaration des droits de l'homme et du citoyen : "*Toute souveraineté réside essentiellement dans la nation*", c'est à dire que désormais le pouvoir suprême appartient au peuple, à la Nation. Il n'appartient plus à aucun dieu, ni à aucun roi, a fortiori aucun roi nommé et/ou choisi par Dieu. Donc d'une part la République Française est le produit de la construction de la démocratie moderne, sauf que la séparation entre le religieux et le politique a pris une tournure particulièrement radicale.

Dans le cas français notamment à la suite de l'évènement de la Révolution Française, cette séparation a presque pris l'allure d'une expulsion de toutes formes religieuses de la sphère politique. La radicalité de cette expulsion est liée au mouvement révolutionnaire, elle est liée aussi à la dureté de l'affrontement avec l'église catholique qui pendant longtemps proclame qu'elle ne peut se concilier avec le principe de la fonction civile. L'expulsion du religieux, la volonté de proclamer une séparation radicale entre religieux et politique, si elle se perçoit dans toutes les configurations, c'est particulièrement net en France, on l'observe de manière plus différente ailleurs. En effet dans l'hexagone depuis la Révolution, on a pris l'habitude de considérer que la religion, la religiosité sont incompatibles avec la démocratie. Il faut le rappeler sans que cela implique une supériorité d'autres modèles, c'est simplement un fait, ce n'est pas partout le cas. Ailleurs on a très bien considéré que les croyances pouvaient se concilier avec la dynamique démocratique, et même venir en appui de cette dynamique.

C'est bien connu dans le cas des États-Unis, et également perceptible dans le cas de la Grande Bretagne où on observe dans la construction du socialisme Britannique (le Travailisme), que le rôle joué par un certain nombre de minorités protestantes est tout à fait perceptible. En revanche, la République Française, qui ne se proclame plus fille ainée de l'église mais fille ainée de la Révolution, a maintenu et continu d'ailleurs à maintenir cette mouvance. Elle continue à estimer que le vrai républicain est étranger à la croyance, notamment religieuse ou du moins la compte comme strictement dans la sphère intime et privé. Alors la question est : Est ce que le

processus et la situation sont aussi simples?

Je pense que Simone Balossino, vous a montré la semaine dernière que pour le Moyen-Âge ce n'était pas le cas. On aurait tort d'opposer un moyen-âge métaphysique, fanatique, comme l'aimaient à le penser les historiens du XIX^{ème} siècle, à une modernité strictement politique et laïque. L'opposition n'est pas si simple quand on regarde le Moyen Âge. Elle n'est pas non plus aussi simple quand on regarde la République et notamment celle sur laquelle j'insisterai surtout, la III^{ème} République. Pour développer ce thème je m'appuierai sur les acquis notamment d'un certain nombre d'articles parus dans la *Contre histoire de la III^{ème} République*¹. Cet ouvrage ne se veut pas une légende noire opposée à une légende dorée, mais estime simplement qu'il est nécessaire d'avoir une vision critique, nuancée notamment de la III^{ème} République, aujourd'hui considérablement érigée en modèle alors que les choses ne sont pas aussi simples.

Concernant la religion, il ne s'agit pas de verser dans un autre stéréotype d'une république sans religion, opposée à une république religieuse. La III^{ème} République n'a pas été une république religieuse. Il s'agit plutôt de montrer que la question du religieux est une question qui ne se limite pas aux religions instituées. C'est aussi la poser dans le cadre républicain, dans le cadre de la construction républicaine.

I - Héritages : les paradoxes de la Révolution et du XIX^{ème} siècle

A) La Révolution et Dieu

Comme souvent pour comprendre tout cela, il faut en revenir à la Révolution. L'évènement révolutionnaire brise les liens que le pouvoir monarchique entretenait depuis des siècles avec l'Église catholique. Il entame également, on l'oublie quelques fois, le processus de laïcisation de la vie sociale et de l'organisation politique. La laïcité n'a pas commencé avec les lois Ferry de 1882-1883, ni avec la loi sur la séparation des églises et de l'État en 1905. C'est un processus qui dure un siècle et commence avec la Révolution Française, qui commence par la Laïcité. Elle se perçoit quand on dit que le politique relève de la terre et que Dieu n'a pas à y intervenir. Elle se perçoit quand on laïcise l'état civil Elle se perçoit lors de la première laïcisation du divorce sous la Révolution Française. Ainsi cette dernière va entamer un long processus de laïcisation. Je renvoie ici aux travaux de Marcel Gauchet ou plus récents de l'historien François Hartog.

La Révolution va déterminer l'avènement d'une nouvelle perception de l'Histoire où ce qui compte ce n'est plus la tradition, le passé, mais c'est le futur et le moteur de cette nouvelle conception historique. Ça n'est plus Dieu, donc c'est véritablement pour les révolutionnaires, pas simplement un changement de régime politique. C'est aussi un changement par rapport à l'Histoire, un changement dans la manière de concevoir ce que sont les individus dans l'Histoire. Une fois que l'on a délié les individus des traditions, on dit que désormais la construction du temps, de la société relèvent des hommes seuls. On n'a pas forcément résolu tous les problèmes, du moins les révolutionnaires ne le pensaient pas. Comment faire l'unité justement de cette nouvelle humanité? Comment faire vivre ensemble des individus citoyens désormais déliés de la tradition, de leurs anciens groupes d'appartenance? Comment leur inculquer la conscience de la citoyenneté? Comment leur inculquer une moralité? Ces questions là, c'est à dire ce qu'il y a de rites, de spirituel dans le fonctionnement des sociétés, tenaient les révolutionnaires, et également les philosophes

¹ *Une contre-histoire de la III^{ème} République* sous la direction de Marion Fontaine, Frédéric Monnier et Christophe Prochasson, édition la Découvert, Paris, 2013

B) Religion civile de Rousseau

La pensée des lumières sur le religieux ce serait trop long d'y revenir. Vous vous souvenez sans doute de la fameuse phrase de Voltaire : "*Écraser l'Infâme*", autrement dit écraser les superstitions et le fanatisme. Elle s'articule aussi à des réflexions sur ce que peut être la dimension spirituelle dans une société démocratique. Il revient à un grand ennemi de Voltaire, Rousseau, d'avoir le premier essayé d'approfondir ce concept, d'avoir développé le concept d'une "*religion civile*" qu'il expose justement à Voltaire dans une lettre en 1756. Il le reposera ensuite dans le *Contrat social* en 1762. En voici d'ailleurs la définition : "*Je voudrais qu'on eût dans chaque État un Code moral, ou une espèce de profession de foi civile, qui contînt positivement les maximes sociales que chacun serait tenu d'admettre, et négativement la maximes fanatiques qu'on serait tenu de rejeter, non comme impies, mais comme séditiones. Ainsi toute religion qui pourrait s'accorder avec le Code serait admise ; toute religion qui ne s'y accorderait pas serait proscrite ; et chacun serait libre de n'en avoir point d'autre que le Code même*"²

Que dit Rousseau à travers ce concept de "*religion civile*". Il énonce sa vérité que l'on peut ne pas partager, que pour qu'une société fonctionne il faut qu'il y ait dans cette société un ensemble de croyances, de symboles qui fonctionnent en quelque sorte comme le fondement de la vie civile, de croyances ou de préceptes civils. Il faut des règles comme : tu n'assassineras pas ton voisin ; tu ne feras pas à autrui ce que tu ne voudras pas que l'on te fasse etc... Cela implique qu'il faut des cérémonies pour les grands moments de la vie, comme la naissance par exemple ; des symboles et des croyances. Il faut dans un régime même démocratique que persistent des idées qui donnent un sens aux existences individuelles et collectives. Il faut des idées qui ne peuvent pas être pour atteindre le paradis mais qui peuvent être pour construire une société plus juste, plus égalitaire, afin que les sociétés se donnent des finalités qui aillent au-delà des réticences individuelles. Pour atteindre ce type de conglomérat de croyances de rite, cela peut passer par la religion révélée.

A cette époque, les religions se tissent déjà, pour peu dit-il qu'elles s'accordent avec le code. Ainsi ces religions doivent se transformer pour s'accorder avec le code tel que le définissent les sociétés. Cela se passe également hors de ces religions suivant Rousseau : "*chacun est libre de n'avoir d'autre religion que le code même*"³. On pourrait donc estimer que la religion minimale dans la société post-révolutionnaire, revient à la religion dont on a le code moral dans la déclaration des Droits de l'homme et du citoyen : "*Tous les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droit* », « *Les principaux droits des individus sont etc...* », "*la souveraineté réside dans la nation etc...*" On peut imaginer une religion non religieuse, qui ne passe pas par des religions instituées mais dont la base serait la déclaration des Droits de l'homme et du citoyen. Selon Rousseau on peut passer par des religions instituées. On peut ne pas passer par elles sans maintenir ce socle de symboles et de rites

C) Rite et célébration civile pour endiguer la religion

Les révolutionnaires vont essayer de mettre en place, dans les dix ans qui ont suivi la période révolutionnaire de 1789 à 1799, de bricoler une religion civile. Cela se voit, notamment dans le cadre des fêtes révolutionnaires. Il y a toute une dimension festive absolument passionnante avec des fêtes nationales et locales. On n'y retrouve des discours, des sermons pour la noblesse, des jeunes filles en blanc, des chars, de la musique, etc...

Parmi les fêtes, les plus célèbres on a par exemple :

2 Extrait de la lettre du 18 août 1756 adressée à Voltaire. Il s'agit de l'avant avant dernier paragraphe
3 Fin de l'extrait précédent

- La Fête de la Fédération (14 juillet 1790) sensée célébrer la nouvelle idée du roi et de la Nation.
- La Fête de la Raison (10 novembre 1793) menée par les plus radicaux des révolutionnaires, notamment dans le sillage d'Hébert
- La Fête de l'Être suprême (8 juin 1794) voulu par Robespierre, organisée sur une scénographie, si j'ose dire, de David avec une grande démonstration pyrotechnique.

Quand on regarde ces différentes fêtes, on constate que dans les trois cas on tente justement de mettre en scène, de mettre en œuvre cette notion de religion civile. Cela fonctionne à chaque fois différemment. La Fête de la Fédération s'ouvre par une messe célébrée par Talleyrand, encore évêque pour quelques temps. Il s'agit donc de s'appuyer sur la religion catholique, elle a lieu le 14 juillet 1790 juste au moment où est votée la constitution civile du clergé qui va déclencher la guerre civile. C'est grossièrement une tentative par les révolutionnaires de garder la religion catholique mais en l'obligeant à se plier aux principes démocratiques, c'est à dire de faire en sorte que l'organisation de l'Église catholique, qui est tout sauf démocratique. Ainsi l'organisation de l'église se plie à l'organisation des codes révolutionnaires. La constitution civile va déclencher une position radicale de l'Église catholique, mais le jour de la Fête de la Fédération, on pense encore qu'une religion catholique rénovée et démocratisée pourra devenir une religion civile. Très vite on va s'apercevoir que c'est un échec. La religion et l'Église catholiques sont là irréconciliables avec la Démocratie de la Déclaration des Droits de l'homme et du citoyen.

La Fête de la Raison est le point extrême de la révolution. Pour le coup, elle est antichrétienne, estimant que finalement la Révolution ne doit avoir d'autre fondement religieux. S'il faut une nouvelle religion cela ne doit être que la religion révolutionnaire. Ces tentations se retrouvent au travers de différents indices par lesquelles on tente de faire passer cette nouvelle religion :

- Le calendrier révolutionnaire (bien connu), qui va jusqu'à changer le temps ce qui est bien la chose la plus structurante dans la vie quotidienne.
- De nouveaux martyrs, avec la mort et l'enterrement de Marat que l'on élève au rang de quasi saint,
- Les nouvelles tables de la Loi qui seraient la Déclaration des Droits de l'homme et du citoyen,
- De nouveaux prêtres qui seraient désormais des pères de famille ou des gens plus âgés, idée avec laquelle on joue même à un moment.

Cette Fête de la Raison montre que désormais la seule religion possible est la religion de la Révolution qui n'a plus aucun fondement métaphysique, plus aucune référence à un dieu transcendant. Cela ne va pas aller très loin notamment parce que toute la gauche radicale de la Révolution Française va se faire décapiter par Robespierre qui justement entend incarner un juste milieu, un centre qui va s'attaquer aussi bien à sa droite qu'à sa gauche. Il va faire décapiter en gros toute cette gauche radicale. Pour lui, il faut quand même que dans sa tête l'Être suprême, la République soit dotée d'un fondement spirituel transcendant.

Dans la Fête de l'Être suprême, il y a deux moments solennels. Le matin où les Français rejette l'athéisme car Robespierre dit bien qu'il ne veut pas d'une France athée. Dans l'après-midi, il célèbre ce dieu qui doit dépasser toutes les religions révélées, célébrer juste l'incarnation de ce qui serait au-dessus, l'Être suprême. Cela ne marchait pas très bien, notamment parce que la France est en guerre et en passe de reprendre l'offensive révolutionnaire. La Terreur n'apparaît pas nécessaire et la fête ne parvient pas à soulever l'enthousiasme mais Robespierre montre bien que lui aussi pense qu'il faut un fondement spirituel dans la République.

Dans les trois cas, on voit que les révolutionnaires paraissent à la recherche d'un sacré, mais un sacré qui englobe toutes les religions. Ils cherchent une religion qui dépasse toutes les autres, une religion épurée, affranchie de tous les dogmes et qui devrait permettre en gros l'unité de la communauté humaine. Ce dont rêve les révolutionnaires c'est une religion d'humanité. Dans le ton assez grandiloquent qui est celui de l'époque, la seule vraie religion est celle qui embellit l'homme en lui donnant une idée sublime de la dignité de son être et des belles destinées auxquelles il est appelé par l'ordonnateur. Ils gardent donc l'idée d'un fondement sacré d'une religion dans la République, qui serait épurée de tous les dogmes.

D) Revirement de la religion au XIX^{ème} siècle

Toutes ces tentatives sont extrêmement intéressantes. Pourtant tout ça tourne court à la fin de la période révolutionnaire, car on revient à une vision beaucoup plus expérimentale de la religion, notamment considéré comme un facteur d'ordre social de la part de certains athéistes, parce qu'ils estiment que l'Église a un rôle à jouer en tant que facteur d'ordre social. Toute la dynamique républicaine qui va combattre durant le XIX^{ème} siècle, où la République n'est pas un régime mais une idée et un but, va s'affranchir des normes anticléricales parce que pour elle, c'est sa façon de penser, l'Église catholique, religion de la grande majorité des Français, n'est justement que cette force d'ordre social. Par ailleurs, elle est la force antirépublicaine par excellence. La dynamique républicaine du XIX^{ème} siècle est anticléricale. Elle est opposée à l'ingérence de l'Église catholique puisque c'est uniquement avec elle que la question se pose, opposé à son ingérence dans la sphère publique. Est-ce que cela veut dire pour autant que le combat républicain, démocratique se trouverait dépourvu de toute dimension spirituelle et religieuse? Cela reste à démontrer, je laisse de côté la question des utopies socialistes, où la question de la religiosité est importante mais sera traitée la semaine prochaine⁴.

Flaubert, qui savait être prolix, décrit la réaction de la bourgeoisie devant la révolution de 1848 : *"Alors, la Propriété monta dans les respects au niveau de la Religion et se confondit avec Dieu. Les attaques qu'on lui portait parurent du sacrilège, presque de l'anthropophagie. Malgré la législation la plus humaine qui fut jamais, le spectre de 93 reparut, et le couperet de la guillotine vibra dans toutes les syllabes du mot République; ce qui n'empêchait pas qu'on la méprisait pour sa faiblesse"*. D'ailleurs, cette bourgeoisie catholique attachée à l'ordre, ne va pas tarder à réagir. Trois ans plus tard, c'est devenu le coup d'état de Louis-Napoléon Bonaparte du 2 décembre 1851 qui met fin à cette deuxième expérience républicaine.

Bientôt le Hugo des *Châtiments* exilé sur son île, va pouvoir railler cette Église qui désormais n'apparaît plus comme cette force qui s'est ralliée à l'Empire et qui a trahi tout le message évangélique. Je vous renvoie au poème de Victor Hugo dans *"les châtiments"* sur l'archevêque de Paris :

*"Regarde à ta droite, archevêque Sibour,
Et regarde à ta gauche.
Ton diacre est Trahison et ton sous-diacre est Vol ;
Vends ton Dieu, vends ton âme !
Allons coiffe ta mitre, allons, mets ton licol.
Chante, vieux prêtre infâme!"*

4 Référence aux séances de Frédéric Monnier et de Christophe Prochasson respectivement les 26 mars et 2 avril 2013.

II De la question sur les fondateurs de la République à leurs interrogations

A) Les "Républicains fondateurs"

Tout ça pour dire qu'aux yeux des républicains la nouvelle trahison de l'Église catholique sera celle qui apparaîtra la plus impardonnable. Il faut comprendre que c'est sur la base de cet héritage passablement contradictoire que vont travailler ceux que l'on peut appeler les "Républicains fondateurs". Les Français n'aiment pas parler de pères fondateurs comme le font les Américains. On pourrait les appeler les pères fondateurs, c'est à dire ceux des républicains arrivés au pouvoir à l'orée des années 1880. Je rappelle que jusqu'à aujourd'hui, la III^{ème} République est la plus longue république (1870–1940). Elle est instaurée et proclamée officiellement le 4 septembre 1870 à la suite de la défaite du Second Empire contre l'Allemagne. En réalité, la République ne devient républicaine, c'est à dire gouvernée par des républicains, qu'à partir de 1877-1880. Grossièrement ce n'est qu'à partir de 1880 que l'on peut vraiment parler de République républicaine avec ces figures bien connues que sont : Jules Ferry, Léon Gambetta et Paul Bert, arrivant tout trois au pouvoir.

Il faut bien comprendre qu'ils partent sur la base d'un certain nombre d'idées car toute cette génération a connu dans leur adolescence le Second Empire qui est née autour des années 1848. Ainsi, ce qu'ils ont dans la tête n'a rien à voir avec ce que l'on pourrait leur prêté à penser. On a tendance à considérer aujourd'hui que les hommes de la III^{ème} République étaient comme nous. Ils ne sont pas comme nous. Ils avaient un bagage qui est celui du XIX^{ème} siècle. Un certain nombre d'idées permettent de comprendre pourquoi ils s'opposent à l'Église. Ils sont conscients du fait que l'Église catholique leur est une force d'opposition radicale. Elle l'a dit et le redit en 1864, elle ne se concilierait pas avec la Démocratie et moins encore avec la République. De ce fait ils sont tous assez logiquement anticléricaux et opposés à l'ingérence de l'Église dans la sphère politique. Qu'ils soient anticléricaux ne veut pas dire que ce sont des choses différentes, qu'ils sont tous des adversaires de la religion et qu'ils sont tous eux même non religieux.

B) Caractéristique des républicains

On a de tout dans ces républicains : des déistes ; des protestants en minorité, Jules Ferry en est un ; de véritables athées comme Paul Bert, qui est un des meilleurs exemples, partisan de ce que l'on appelle bientôt la "*Libre-pensée*". Les libres penseurs prennent un malin plaisir à faire gras vendredi, parce que pendant longtemps ils n'ont tout simplement pas pu le faire ; à manger de la tête de veau le 21 janvier, date de l'exécution de Louis XVI et qui hurlent à bas la calotte. Ce sont également ceux qui veulent des enterrements civils, sachant qu'ils ont été interdits en France jusque dans les années 1970. Il y a ceux-là, mais il y a aussi tous les autres.

Les républicains ont des rapports avec la religion qui sont tous très divers. La seule chose qui les unie c'est qu'ils sont anticléricaux, non pas par animosité mais simplement parce qu'ils considèrent que l'Église catholique les a agressé la première. Ils ne veulent pas se réconcilier avec une institution qui ne veut pas s'associer avec eux. Ils sont anticléricaux mais savent en même temps, parce que c'est tout sauf des utopistes ils ont du reste payé assez chers pour ne pas l'être ; ils savent en même temps que les croyances religieuses du catholicisme rythment encore la vie d'une très grande majorité de la société Française. Ça ne leur fait pas forcément plaisir, mais c'est un fait! Jules Ferry dit si joliment : "*Je suis l'élu d'un peuple qui fait des reposoirs⁵ qui tient à la République et qui n'en tient pas moins à ces processions*". C'est un fait et il faut bien l'admettre.

Autre caractéristique des républicains, ils sont les héritiers de toutes les tentatives et expérimentations révolutionnaires en matière de guerres civiles. Il faut réaliser que pour eux la Révolution est quelque chose de beaucoup plus proche que ce que l'on imagine. Ils n'en sont

5 Ce sont les autels sur lesquels le prêtre pose les saints sacrements pendant les processions.

séparés que par deux ou trois générations. Ils sont les héritiers des grandes espérances évangéliques de 1848, or ils ont vu ce que cela donnait et ne sont donc pas très enthousiastes. Ils sont également les héritiers de toutes les réflexions ultérieures sur ces questions qui sont les fondements spirituels dans toute démocratie. Certains, disciple du philosophe Victor Cousin souhaitent poursuivre dans cette lignée. Ils estiment justement qu'il faut chercher de nouvelles formes de religiosité pour une démocratie. Dans l'aspiration et l'idéal, dans le sentiment de l'infini qui sont présent dans la vie humaine, ils décèlent une présence transcendante qui pour eux n'a pas à passer par une religion révélée. Cela peut se traduire par : *"On garde l'idée de l'Être suprême, d'un dieu qui n'est pas un dieu incarné mais qui est un dieu disons global"*.

D'autres en revanche, notamment ce penseur oublié qui pourtant est très intéressant, Edgard Quinet, se montrent extrêmement critiques envers les tentatives de religions semi révolutionnaires, ainsi que sur la Fête de la Raison, de l'Être suprême etc.... Pour Edgard Quinet tout cela est ridicule. Il est vrai qu'avec le recul la Fête de l'Être suprême a des aspects ridicules inefficaces, c'est à dire que si cette religion avait marché, elle aurait contrebalancée l'influence de la religion catholique. Ça n'a pas marché. Quinet dit qu'après tout la République n'a pas à se préoccuper de cette religion civile. Elle doit chercher une solution politique qui est de contenir l'agressivité de l'Église catholique, et en même temps laisser une place au religieux et aux religions instituées parce que la république n'a pas à se préoccuper d'instituer une nouvelle religion. Il faut qu'elle laisse une place au religieux, et en même temps qu'elle ne soit pas agressive contre elle. Cette lignée va être suivie par des gens comme Jules Ferry. Il y a enfin une dernière lignée, dans la continuité d'un certain nombre de penseurs, de savants comme Claude Bernard qui estiment que la religion en général et l'Église catholique en particulier sont l'ennemi irréductible dans un régime démocratique. Si on peut y arriver, autant les détruire, ou au moins en limiter l'influence massive. Là encore on voit que sur les questions de religions civiles, il y a des héritages différents et il peut y avoir des positionnements relativement différents.

Enfin et surtout ces républicains sont animés par une double ambition. D'une part comme le dit si joliment Jules Ferry, bâtir une religion sans dieu ni roi, ce n'est pas sans dieu ni maître comme le disait Léo Ferré. D'autre part, et cela n'est pas incompatible, bâtir une République sans soubresauts révolutionnaires (ils ne sont pas révolutionnaires) et surtout qui dure un peu plus que quelques années. Il faut se rappeler que la I^{ère} République a duré 7 ou 8 ans et c'est fait balayée par un coup d'état. La deuxième n'a duré que trois ans avant de suivre le même chemin que la précédente. Alors ces différents éléments permettent de comprendre le choix majoritaire qui va être le leur. Quand je dis le choix, il ne faut pas s'y tromper, ils ne se sont pas dit un jour : *"Tient on va faire ça"*. Ce n'est pas la décision d'un instant. Ce sont des projets poursuivis, des décisions accumulées.

Dans ces projets et décisions on voit bel et bien une cohérence, ce qui va être la ligne directrice de leur projet. C'est en fait très simple. Il y a deux idées : d'une part séparer la vie républicaine et la sphère politique des religions instituées et notamment se séparer d'avec l'Église catholique, d'autre part unifier les citoyens autour de la République. La laïcité c'est d'abord ça. C'est une séparation, mais en même temps ils ne vont pas chercher le conflit. On peut être d'accord ou ne pas être d'accord, ils ne vont pas chercher forcément à abattre cette religion, quitte à promouvoir à la place une quelconque religion civile. Ce qui différencie les républicains de la III^{ème} République de leurs ancêtres révolutionnaires, c'est qu'ils ne vont même pas chercher, dans leur grande majorité, à fonder une religion civile. Que veut dire ce choix? Il est parfaitement cohérent avec des hommes comme Jules Ferry. Cela veut dire qu'ils vont préférer l'évolution lente à l'aventure. La III^{ème} République n'est pas révolutionnaire et veut devenir grâce à une évolution lente. De la même manière, ces républicains vont estimer qu'ils doivent unifier les citoyens autour de la République. Cette unification ne pourra pas se faire qu'au détriment de la liberté des individus. Autrement dit s'ils doivent choisir entre l'unité de la République et la liberté des individus,

ils estimeront quand même qu'il faut privilégier la seconde.

C) Décisions républicaines démontrant un refus d'une religion civile

Ce choix de principe est avant tout un choix de compromis qui pose pourtant un certain nombre de questions. Cela leur sera d'ailleurs reproché. Il reste que c'est le choix qu'ils ont fait et qu'on peut percevoir dans toute une série de ce qui apparaît aujourd'hui, a posteriori, dans les grandes décisions républicaines. Je prendrai juste trois exemples.

L'École laïque et notamment cette fameuse instruction morale et civique, qui est revenu sur le devant de la scène ces derniers mois. Cela n'est pas un hasard si c'est Vincent Peillon qui a promu cette nouvelle instruction morale et civique car il connaît très bien tous les penseurs de la III^{ème} République. Dans cette nouvelle instruction morale et civique voulu au XIX^{ème}, il y a deux choses intéressantes à noter. D'une part, elle fait beaucoup de débats car on décide d'en exclure les devoirs envers Dieu. On n'avait jamais pensé aux devoirs envers le dieu des catholiques ou le dieu des juifs. On pensait à un dieu en général. On a très longtemps pensé, c'était vrai de la part des républicains, qu'il fallait maintenir les devoirs envers Dieu. D'ailleurs si vous regarder un certain nombre de manuels de morale, qui aujourd'hui sont réédités, vous les trouvez, sauf qu'aujourd'hui c'est hors programme. Dans la loi qui fixe et établit la morale civiques, on décide finalement de ne pas mettre les devoirs envers Dieu car Jules Ferry estime qu'il faut être cohérent. Si l'on veut la séparation, il faut aller jusqu'au bout. Il faudra donc une morale qui tienne debout, qui soit une morale sans référence à aucunes transcendances. En même temps, et ça Jules Ferry le rappelle bien dans une lettre aux instituteurs, "*La morale laïque ne pourra pas être un catéchisme républicain*"⁶, et ajoute joliment : "*Vous n'êtes pas les apôtres d'un nouvel évangile. Vous n'avez pas à imposer un nouveau dogme à vos élèves, Vous avez à leur donner les bases morales minimales que d'ailleurs le père de famille enseigne à ces enfants (ne volez pas, ne mentez pas, participez à la vie politique, soyez propres etc...)*". Effectivement, le choix qu'a fait Jules Ferry, rabougri un peu cette instruction civique. Elle se limite à une série de préceptes de tous les jours sauf que Jules Ferry sait que c'est la seule solution pour ne pas faire justement une religion civile républicaine.

La première démonstration du refus de la religion civile, c'est l'instruction morale et civique. Le deuxième élément c'est la politique républicaine de la fête. On y revient à ces fameuses fêtes pourtant il y a la une grande différence avec les révolutionnaires. Autant la Révolution avait engendré des fêtes avec des grandes cérémonies dirigées par les élus du peuple et leur liturgie, autant les républicains estiment, justement parce qu'ils se méfient de tout ce qui est embrasement, émotion et sentimentalité, qu'il faut faire vraiment un socle minimum de fête et laisser la liberté pour le coup aux collectivités locales. Cette République que l'on dit parfois très jacobine, est une République qui en définitive a laissé beaucoup d'initiatives aux collectivités locales. Ce sont elles d'ailleurs qui ont donné la grande loi des pratiques en 1884.

C'est pour ça que pour l'organisation de la Fête Nationale on a choisi le 14 juillet, la date la plus consensuelle. Ce n'est pas le 14 juillet 1789 car trop sanglant pour le coup. Il s'agit du 14 juillet 1790 qui est la Fête de la Fédération. On exclue le 22 septembre 1792 la date de la proclamation de la république et également de manière assez logiquement le 21 janvier 1793 correspondant à l'exécution de Louis XVI. On choisit le plus consensuel, le plus plat, le 14 juillet. Les républicains refusent les grandes messes. Ils veulent seulement la participation active de la foule et ils donnent aux mairies toutes latitudes de le faire. Elles vont faire d'ailleurs quelques chose : les distributions de vivres, les défilés et bientôt les fameux bals. Tout cela va contribuer à rendre à ce 14 juillet un coté beaucoup moins prenant émotionnellement. Pourtant il va devenir, ce que l'on peut préférer, ce spectacle de divertissement de début d'été. Si on observe la différence

6 Lettre aux instituteurs du 27 novembre 1883 est un texte très célèbre de Jules Ferry

entre le 14 juillet Français et le 4 juillet Américain, ce n'est pas seulement un effet du temps des sermons. Il y a véritablement une volonté de ne pas trop en faire, ne pas faire de fête, et la encore de ne pas vouloir de cérémonie instituée.

La dernière perception de ce refus de la religion civile, est la fameuse loi sur la séparation des Églises et de l'État. En 1905, l'État se sépare de toutes les Églises, pas simplement de l'Église catholique, sur laquelle on a beaucoup glosé ces dernières années, tout en oubliant qu'elle est elle-même le fruit d'un compromis. En fait, il y a une version plus radicale à l'origine que la loi de 1905, porté justement par la libre pensée. Il n'en reste que la grande affaire de cette séparation c'est de savoir qui va gérer les biens des églises, les objets de culte etc... Dans sa première version, la loi devait en fait retourner au principe de la religion civile. La loi devait également obliger les religions instituées à se soumettre à l'organisation républicaine, c'est à dire qu'elle obligeait les croyants à se regrouper en associations démocratiques pour gérer les églises et les biens. Vous imaginez des associations démocratiques pour gérer les biens de l'Église catholique. Ça ne marche pas car l'Église catholique fonctionne sur la base d'un principe hiérarchique, pas sur la base d'un principe démocratique. Cela revenait à relancer de fait ce qui s'était passé en 1790, c'est à dire attaquer frontalement l'Église catholique. En effet, la loi ne donne aux églises que le choix entre se soumettre ou se démettre c'est à dire soit se plier, soit se replier sur elle-même. Aristide Briand, l'un des fondateurs de la loi de 1905 dira : "*Mais quand vous aurez ainsi pointé un revolver sur la tempe de l'Église catholique et qu'elle refusera que va-t-il se passer.*"

Dans ce projet, il y a le retour à cette idée qu'il faut faire éclater la vieille Église catholique et à sa place lui substituer une religion républicaine alternative. Hébert commence à penser qu'il faudrait à la place de la communion faire une procession de foi civile. Il dit que c'est tout à fait possible. Selon lui, on n'a pas besoin de l'Église catholique et si elle disparaît, tant mieux, sauf que ce n'est finalement pas la solution. Ce n'est pas simplement parce que les Aristide Briand, les Jaurès vont opter pour un compromis, pas parce qu'ils aiment l'Église catholique, mais ils disent si vous obligez l'Église catholique à se plier on retourne à la situation de 1790. On a vu ce que cela donne. Finalement c'est la solution "soft", si j'ose dire, qui est choisie par des gens qui je le rappelle ne sont pas soupçonnés de sympathie envers l'Église catholique tel que Jaurès. Autrement dit, la loi en quelque sorte respectait la structure des religions établies. On concède la gestion des églises, des biens à des associations qui devront exercées dans le principe républicain et non plus celui de la Religion dans laquelle elles évoluent. On laisse donc l'Église avec sa structure hiérarchique et non démocratique, car mieux vaut abandonner l'idée de destruction des religions établies, d'établissement d'une religion civile et tout conserver pour "*éviter la question*".

A ce choix réitéré (l'instruction dans la vie civile ; les fêtes ; la loi de séparation, qui est à la fois fermeté de l'acte et refus d'une religion civile ; la réinvention de la transcendance), la III^{ème} République a gagné sur la durée, et la capacité à faire peu à peu d'elle cette base minimale, de plus en plus naturelle et de moins en moins interrogée de l'identité civile des Français. C'est sans doute à la III^{ème} République que nous devons en France cette façon de considérer que République égale Démocratie. Ce n'est pas le cas de tous les régimes démocratiques où la Monarchie peut être compatible avec la Démocratie. Pour les Français, la seule forme envisageable de Démocratie, c'est la République. Nous le devons à la III^{ème} République. Pourtant, dans ce refus d'un élan de transcendance, d'un symbole, d'une offensive plus forte, ce régime a risqué l'essoufflement, l'ordinaire, la monotonie, le côté un peu gris.

III Crises et interrogations du tournant du siècle

La III^{ème} République n'est pas un régime très passionnant. C'est un régime qui apprend aux Français la vie démocratique quotidienne. Dans un certain nombre de cas, notamment aux tournants des XIX^{ème} et XX^{ème} siècles, commence à se ressentir vraiment cette idée qu'il manque quelque chose, que ce côté gris, sans élan, ce refus d'un idéal autour duquel on peut véritablement unifier les républicains, ce refus d'une vision mystique et religieuse de la République. Tout cela manque. Celui qui va le dire de la manière la plus virulente, c'est ce mauvais coucheur de Charles Péguy.

A) Charles Péguy (1873-1914) : le catholique républicain

Charles Péguy est présenté maintenant comme issu de la bourgeoisie. Ce fils de rempailleuse de chaises, ce pur produit de la démocratie républicaine, normalien qui a gravi tous les échelons, ne se remettra jamais de n'avoir pas eu l'agrégation de philosophie. Ce socialiste et dreyfusard qui étudie dans les années 1898-1899, va faire le coup de poing avec les étudiants antidreyfusard. Il est aussi connu pour sa conversion au catholicisme en 1908. Il va parvenir à rester cette figure très bizarre, d'un catholique mystique, nationaliste et qui en même temps n'est pas du tout antisémite. Je vous assure que ce n'est pas très fréquent. Péguy offre ce cas assez rare de catholique républicain.

Comment essaie-t-il de justifier tout ça? Il explique dans ce très beau texte, qui s'appelle *Notre jeunesse* qui paraît en 1910 et porte essentiellement sur l'expérience de Péguy dans l'affaire Dreyfus. Dans ce style très particulier à Péguy, qui est la répétition ininterrompue, tout son texte repose en fait sur l'opposition entre l'avant, le beau temps de sa jeunesse de l'affaire Dreyfus, et le maintenant soit les années 1902/1910.

Qu'est ce qui sépare pour Péguy, l'avant, des quelques années de l'affaire Dreyfus et le maintenant? L'avant, c'est donc l'affaire Dreyfus. Cette affaire génère en quelque sorte ses saints et ses martyrs, comme Bernard Lazare, anarchisant, premier défenseur de Dreyfus avant d'être un des inventeurs du sionisme. Elle est ce moment où la République s'est retrempee dans le combat, et est redevenue une mystique. Elle est redevenue ce régime pour lequel des hommes sont morts, comme auparavant des hommes mourraient pour leur foi. Ce "*beau temps de l'affaire Dreyfus*" comme au temps des croisades pour Dieu, c'est donc ce temps où on acceptait encore de mourir pour la République. C'est le même élan qui nourrissait dans les croisades qui nourrit à présent la République.

L'aujourd'hui, pour lui, c'est 1902/1910. Le temps de la mystique devenue politique où le peuple ne croît plus à la République, mais pas plus en Dieu : "*Aujourd'hui la République est une thèse, acceptée, par les jeunes gens. Acceptée, refusée ; indifféremment ; cela n'a pas d'importance ; prouvée, réfutée. Ce qui importe, ce qui est grave, ce qui signifie, ce n'est pas que ce soit appuyé ou soutenu, plus ou moins indifféremment, c'est que ce soit une thèse*". Péguy fait la métaphore, quand on a fait de la République une thèse ou un régime banal, est-ce qu'on croit encore à la République? Est-ce que la République devenue ce régime de tous les jours, ce régime des politiques, des politiciens? Est-ce que c'est vraiment ça la République? Péguy a cette idée qu'une République sans mystique, sans dévotion religieuse, est une République qui est morte. Peut-on vivre la politique uniquement de manière terre-à-terre? C'est aussi une question que se pose l'une des grandes têtes de turc de Péguy, "*ce faux mystique et vrai politique, ce politicien bavard, ce traître, Jaurès*".

B) Jean Jaurès : le politique républicain

A l'heure où l'on va célébrer très consensuelle sa mort, il n'est pas mauvais de rappeler à quel point Jaurès a pu être haï. C'est très réjouissant parce que Péguy n'écrit pas mal et le portrait qu'il fait de Jaurès change des éloges. Il n'en reste pas moins d'une mauvaise foi absolue. Pour Péguy, Jaurès c'est l'exemple même de ces politiques qui ont fait de la République non plus une mystique mais une politique. Pourtant ce n'est pas du tout ce que pense Jaurès. Là on a un bel exemple de la parfaite mauvaise foi de Péguy.

Jaurès est bien convaincu, c'est bien connu, que cette République qui a déjà fait l'égalité politique, doit aller plus loin et faire l'égalité sociale. Jaurès est tout aussi convaincu que cette République nouvelle sera laïque. Il le sait bien car il est un des artisans de cette loi de 1905. Dans un de ses discours, la vieille chanson avec laquelle l'Église catholique qui avait longtemps endormi la misère humaine, a déjà cessée d'être audible autant à l'école que dans la vie publique. La République est émancipée de son emprise et, dit-il avec un peu d'optimisme, il ne reste plus à l'Église d'autre choix que de se moderniser ou de disparaître. Jaurès dit, *"La République dont je rêve ce sera la République sociale, l'égalité politique et l'égalité sociale. Ce sera une République laïque"*.

Mais est-ce que, dans cette République laïque et sociale, toute quête métaphysique aura pris fin? Jaurès ne le pense pas. Au contraire, il dit : *"Il ne faut pas craindre une fois que l'on aura fait cette République sociale qu'on se contente de satisfaire des acquis matériels"*. Ce qu'il faut craindre, dit-il, *"quand ce but sera atteint, ce qui n'est pas encore le cas, c'est qu'après l'immense lutte, l'immense espérance, l'immense effort, elle ne trouve le résultat obtenu, si solide et si beau soit-il, bien médiocre, et qu'elle ne soit obligée de reprendre sa marche vers la vie supérieure, sous l'ombre de l'infatigable nuée qui plane sur son chemin"*. Même et peut être surtout dans la plus parfaite des démocraties persistera cette quête de l'au-delà, de la dimension spirituelle, qui aux yeux de Jaurès est une des composantes de l'idée socialiste. D'ailleurs, quand il fait l'histoire de la Révolution française, il dit qu'il sera matérialiste avec Marx et mystique avec Michelet. Donc, même pour quelqu'un de socialiste comme lui, la République ne peut pas seulement être terre à terre. Elle doit viser au-dessus, au-delà. Le but c'est peut-être de se demander quoi. C'est important car toutes ces expérimentations feront l'extrême richesse intellectuelle de la période 1900-1914.

C) La puissance du culte des morts

A la fin de 1914 s'impose une autre religion : la Patrie et la Nation. Les deux s'élevant au-dessus de tout autre. On peut envisager que le seul culte civil qui a fonctionné dans la République c'est le culte des morts. Ce dernier s'inscrit dans les 36000 communes de France en passant par 36000 monuments répartis sur tout le territoire. Il marque également par des nécropoles, par ces cérémonies aux monuments aux morts de l'entre-deux guerres, par le poids des morts sur les vivants. Il semble que ce soit la seule forme de religiosité civile qui ait existé en France. Ainsi l'entre-deux guerres va être sous le signe du culte des morts. Pour en avoir un parfait exemple, il faut voir les dernières scènes du film d'Abel Gance *J'accuse* qui reprend évidemment le titre de Zola. La dernière scène est tout à fait fantastique où on y voit les morts se lever et venir.

Ce culte des morts de 1914-1918 est peut-être même la seule religion de la République. religion qui va se développer dans l'entre-deux guerres en même temps que l'idéologie qu'on a pu qualifier de religion séculière. Par-là, je pense notamment aux idéologies communistes. Ce serait un tout autre débat, une tout autre question d'interroger la pertinence du terme de religion séculière concernant des idéologies politiques. Il reste que pour près de 50 ans (1930-1980), le règne de ces grandes idéologies va rendre, un peu obsolètes, un peu fades les idées de religion civique, de mystique républicaine, de républicanisme.

D) Le renouveau du républicanisme

Aujourd'hui, on oublie à quel point dans les années 1940-1950 ce n'est vraiment pas l'objet et ça n'intéresse vraiment pas grand monde. Il est vrai qu'il est passé de mode et ce n'est pas tout à fait un hasard si le républicanisme est de nouveau en vogue. On s'accorde en général à dater ce grand retour des années 1980, avec par exemple l'opposition établie à grands fracas par Régis Debray entre République à la française et Démocratie anglo-saxonne. D'un côté, dit Debray, il y a la République unifiée, soucieuse du bien commun et de l'autre la Démocratie libérale, individualiste et communautariste. Dans tous les cas, Régis Debray est sur le fond des idées l'un de ceux qui va remettre sur le devant de la scène cette idée républicaine. Depuis ce temps-là, la référence républicaine n'a cessé de croître et d'embellir. La référence à la République, au modèle et valeurs républicaines est devenue incontournable dans le débat politique Français. Le substantif républicain se conjugue à toutes les sauces. On parle de valeurs républicaines, de laïcité républicaine, de vigilance républicaine, de sécurité républicaine etc...Ainsi cela démontre que, dans un monde que n'enchantent plus aucune utopie, il n'est pas très difficile de voir que ce retour de la République est très exactement corrélé à la fin des grandes religions séculières.

A partir des années 1980, dans un monde où il n'y a plus ces grandes idéologies politiques, et où l'on bâtit également les bricolages et les réinventions des traditions religieuses, ce qui se réitère est bien une réinvention et pas la poursuite du passé. Il semble bien que la République, le refuge dans la République, paraisse comme une forme rassurante. Elle est évoquée d'ailleurs avec d'autant plus de nostalgie parce qu'elle est parfaitement idéalisée. Je vous renvoie à la chanson de Vincent Delorme qui s'appelle *Du sépia plein les doigts* où il brode sur ce thème de l'école d'avant, celle de Jules Ferry et de l'enseignement républicain etc... Vincent Delorme ajoute que c'était aussi la République qui n'accordait pas le droit de vote aux femmes, la République coloniale, la République d'avant Badinter. Il faut se garder quand même d'idéaliser un peu trop la III^{ème} République, qui participait tout autant à la construction des inégalités sociales. Aujourd'hui, on semble l'avoir oublié. tant le rêve du retour à une III^{ème} République idéalisée semble être présent.

La question que l'on peut se poser est : Est-ce que l'on doit voir dans cette nostalgie le souhait du retour? On revient à Péguy, à une vision plus mystique de la République, non dans le sens péjoratif, mais dans le sens spirituel. Peut-on percevoir dans la société Française la volonté de voir émerger une religion civile républicaine? Cela semblerait dans l'état actuel des faits peu probable, dans cette société de consommation, sécularisée, d'individus où justement la démocratie républicaine, quotidienne fait son œuvre. Le temps, où on mourrait pour la République est bien révolu, malgré le fait qu'on peut en avoir la nostalgie et le regretter. La République est désormais ce régime accepté par 99,9 % des Français. Je réserve ces 0,1 % pour les royalistes. La République ne fait plus débat et ne paraît pas à mes yeux constituer un nouvel élément de mystiques ou religions.

Est ce qu'il faut souhaiter qu'émerge une religion civique et républicaine Là c'est plus difficile. Je ferais une réponse un peu balancée. D'une part, on sent quand même bel et bien le besoin exprimé de manière plus lourde de quelque chose qui nourrisse le lien social, qui unisse les citoyens, qui leur donne ce surcroît d'énergie, qui provient d'un idéal. Il est bien beau de vouloir entretenir le feu mais ne pas oublier la flamme. Il y a bien cette idée qui d'ailleurs échappe aux révolutionnaires républicains, qu'il faut de l'idéal, de la spiritualité, des croyances pour faire tenir ensemble une société qui a bien du mal à vivre ensemble. Mais, cette quête d'un fondement doit-elle aller chercher de nouveau à bâtir du sacré? En tant que citoyenne, là c'est strictement pour moi, je serais personnellement beaucoup plus prudente. Je rappellerais à propos des fêtes révolutionnaires que le sacré uni mais aussi qu'il exclut tous les hérétiques, incroyants, les croyants différents, et cela que ce soit pour un sacré religieux, laïc, républicain ou révolutionnaire.

Conclusion

Est-ce que la République recherche à toute force de retrouver une sacralité ? A vrai dire je n'en suis pas certaine. J'ai bien peur de devoir vous laisser non sur l'affirmation d'un quelconque dogme, mais sur un troupeau d'incertitudes et sur des questions qui demeurent posées. Au moins pourrais-je vous laisser sur quelques phrases de ce grand républicain, grand historien qu'est Marc Bloch, fondateur de l'école des annales et en même temps un grand résistant fusillé. A la fin de son texte témoignage, *l'Étrange défaite* (1940) il écrit d'ailleurs : "*Me demander pourquoi je suis républicain, n'est-ce pas déjà l'être soi-même? N'est-ce pas admettre en effet que la forme du pouvoir peut être l'objet d'un choix mûrement délibéré de la part du citoyen, que la communauté ne s'impose donc pas à l'homme, qu'elle ne le constitue pas par l'éducation et par la race dans ses dispositions les plus intimes et de façon nécessaire, qu'il peut, sans sacrilège, examiner le groupe dont il fait partie, parce qu'enfin la société est faite pour lui et doit servir à ses fins*". Interroger, douter, critiquer avec la République telle qu'elle existe et en même temps contre elle est peut être au fond, la meilleure manière de prouver que l'on continue à croire.

Questions des auditeurs.

La multiplication des œuvres artistiques à la fin du XIX^{ème} siècle dédiées à propos des grands hommes, d'artistes ou scientifiques, mettriez-vous ça dans le culte des morts. Est ce qu'il y a un sacré, un aspect saint laïcs ?

C'est poser la question du Panthéon qui est une église, et le culte des morts a quand même à voir avec la religion. Je me demande si le culte que l'on peut avoir pour un Pasteur par exemple, relève du culte des saints. Je ne crois pas. On les assimile plutôt à la science. La question s'est posée à la période révolutionnaire pour Marat. Est-ce que Marat était considéré comme un saint? Je ne crois pas que c'est une référence à la transcendance sacrée, mais c'est une vision subjective sur un sujet pareil. Effectivement, est-ce que ces différentes statues relèvent d'un culte qui pourrait s'appeler un culte des saints? Il n'y a pas de cérémonies particulières organisées autour d'elle. On ne leur rend pas un culte, je n'ai pas cette impression. C'est construit mais il n'y a pas de cérémonie régulière autour d'elles. Par exemple au Panthéon, on met les morts mais ensuite on n'y retourne pas. Il n'y a pas de cérémonie religieuse. On n'invoque pas une âme de Jaurès, Hugo ou Pasteur pour glorifier régulièrement la République, donc on est quand même dans quelque chose de différent, mais il y a quand même un rapport. Mais est-ce qu'il y a un rapport religieux? Je suis sceptique.

Je voulais avoir votre avis sur la culpabilité de la république par rapport à la commune.

Alors la question est : est-ce que les républicains se sont sentis à un moment donné coupable des massacres de la commune? Très clairement non, pour une raison, c'est qu'ils peuvent dire, et ils auraient raison de le dire, qu'ils n'étaient pas au pouvoir. La République qui massacre les communards en 1871, c'est une république qui est gouvernée à majorité par les monarchistes. Léon Gambetta, ce dernier s'est exilé, Jules Ferry maintient une position prudente, Clémenceau a essayé de négocier une position entre les deux camps. Ils ne se sentent pas coupables parce qu'ils n'étaient pas au pouvoir. Il n'y a pas de culpabilité par rapport à ce qui s'est passé, ça c'est certain. En revanche le culte des morts de la Commune du côté des socialistes français existe, ça c'est certain, jusqu'au front populaire en 1936. Aller se recueillir sur le mur des confédérés, c'est quelque chose qui est tout à fait présent. Mais que les républicains se sentent coupable de la Commune, vraiment non. De la même manière, ils ne se sentent pas coupable, la République a fait tirer un certain nombre de fois par exemple sur les ouvriers. Il ne faut pas imaginer des démocrates sur la même ligne qu'aujourd'hui. Tout comme ils ne se sentent pas coupables d'exclure les femmes, pour eux la question ne se pose pas.

Qu'est ce vous pensez des réflexions de François Dubet sur l'école quand il dit que les républicains de cette période-là on construit l'école comme une église.

Quand on lit la lettre de Jules Ferry aux instituteurs, honnêtement je ne crois pas. Avec tous les problèmes que ça pose, notamment au niveau social. Cette première génération de républicain est libérale, dans le bon sens du terme, parce qu'elle respecte la liberté des individus, libérale aussi parce la III^{ème} République va laisser subsister la liberté sociale. Il ne suffit pas d'un discours disant on va construire l'école comme une église, et je n'ai pas l'impression que ce soit le cas, pour dire que l'on va construire une église. Je veux dire l'analogie n'est pas une égalité, pour le coup. Je ne crois que nos têtes blondes étaient imprégnées de la dimension sacrée, que l'on ait été plus sensible à une certaine autorité, oui, mais que dans la pratique la III^{ème} République ait été tentée d'imposer une dimension sacrée à l'école, non. Est-ce que ce n'est pas nous qui la sacralisons a posteriori? Est-ce que nous n'avons pas tendance à faire de l'école de la III^{ème} République quelque chose qui est surtout destiné à servir de modèle aux structures d'aujourd'hui. Il ne faut pas dire qu'avant l'école faisait réussir tous les enfants. On peut rappeler juste qu'elle en éliminait les deux tiers à partir de 14 ans. François Dubet est un sociologue. Est-ce qu'il n'a pas tendance à projeter une nostalgie d'aujourd'hui? L'école devrait être comme l'église, sur une période antérieure, je n'en ai pas l'impression. Ce sont des choses qui restent encore à mesurer et à discuter.